

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT NAZAIRE

COMMUNE DE MONTOIR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL N°D2024/03/28/06

Séance du Jeudi 28 Mars 2024

Convocation : le 21 mars 2024

Nombre de membres : en exercice : 29

Convoqués : 29

Présents : 21

Procurations : 6

Absents excusés : 2

Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montoir de Bretagne, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry Noguét, Maire. La séance était retransmise en direct sur la chaîne You tube.

OBJET :

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ORDINAIRES

AUX ASSOCIATIONS EN 2024

Présents : 21 : Mmes Béatrice Riffaut - Carole Jahan - Florence Talbourdel - Karine Huet - Catherine Jaunet - Christine D'Alba - Malika Gallais - Marie-Christine Delahaie - Malorie Pennanec'h (arrivée à 19h09) - Mrs Thierry Noguét - Pascal Evain - Didier Talbourdel - Michel Molin - Bruno Chartier - Julien Grégoire - Patrice Lelièvre - Hervé Battistella - Dominique Cadivois - Pascal Plissonneau - Alain Delaunay - Hugues Pétreil

Excusés : 8 : Mmes Isabelle Le Clanche (qui avait donné procuration à Béatrice Riffaut) - Mélaine Prod'homme (qui avait donné procuration à Bruno Chartier) - Roselyne Lemestre (qui avait donné procuration à Florence Talbourdel) - Vanessa Lemestre (qui avait donné procuration à Dominique Cadivois) - Mrs Cédric Huet (qui avait donné procuration à Karine Huet) - Joël Jouand (qui avait donné procuration à Malorie Pennanec'h) - Frédéric Amado - Christophe Mouiche

Secrétaire de Séance : Mme Christine D'Alba

Le Conseil Municipal,

Sur proposition des commissions sectorielles et après instruction par la Commission Finances du 13 mars 2024,

Et après avoir entendu Monsieur Pascal EVAIN, Adjoint aux Finances & Marchés Publics, exposer la liste des associations et montants concernés par ces subventions, et indiquer que la ligne 65748 « subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé » porte l'inscription de la somme (1 009 657,46€) nécessaire pour le versement de ces subventions et pour les acomptes déjà instruits.

Considérant le renouvellement de la convention d'objectifs et de partenariat 2022 – 2025 avec l'OSCM autorisé par délibération du conseil municipal en date du 16 décembre 2021,

Considérant les apports de la loi dite 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) sur la notion de conflit d'intérêts, il est demandé aux élus concernés de se reporter en fonction de l'objet de la délibération et notamment lors de l'octroi de subvention sauf si leur participation au sein de l'association est prévue par la loi.

Et après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité, en sachant que les membres du CA des associations ci-après n'ont pas participé au vote, de part leur fonction au sein de l'association :

-« Amicale Laique Montoir Centre » : Mr Joël Jouand

-« Amicale des Agents Territoriaux » : Mr Didier Talbourdel

-« la Stéphanoise » : Mr Bruno Chartier

-« OASB » : Mrs Julien Grégoire – Didier Talbourdel – Thierry Noguét

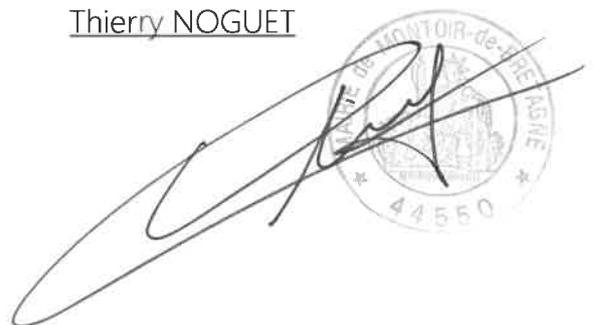
-« OMS » : Mrs Didier Talbourdel - Thierry Noguét – Julien Grégoire – Bruno Chartier – Mme Carole Jahan

-« GATM » : Mr Didier Talbourdel

-« OSCM » : Mrs Didier Talbourdel – Bruno Chartier – Cédric Huet – Pascal Evain et Mmes Carole Jahan, Marie-Christine Delahaie et Malorie Pennanec'h

- **APPROUVE** l'attribution des subventions définies par leur dénomination ci-jointe en **ANNEXE**.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire,
Thierry NOGUET



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B6

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature Juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					962 802,21
65748		subvention de fonctionnement	ACCA MONTOIR DE BRETAGNE	Association	1 000,00
65748		subvention de fonctionnement	ACROLA	Association	500,00
65748		subvention de fonctionnement	AERO CLUB DE L ESTUAIRE	Association	1 452,14
65748		subvention de fonctionnement	AERO MODEL CLUB DE MONTOIR	Association	968,10
65748		subvention de fonctionnement	AMGE GYMNASTIQUE ENTRETIEN	Association	1 836,18
65748		subvention de fonctionnement	AMICALE AGENTS TERRITORIAUX	Association	53 705,00
65748		subvention de fonctionnement	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	900,00
65748		subvention de fonctionnement	AMICALE LAIQUE MONTOIR CENTRE	Association	400,00
65748		subvention de fonctionnement	AMICALE LAIQUE TRETEAUX MONTOIRI	Association	665,00
65748		subvention de fonctionnement	AMICALE LAIQUE VINCON SECTION TE	Association	4 578,47
65748		subvention de fonctionnement	ASSOCIATION LES EXPERTS	Association	500,00
65748		subvention de fonctionnement	HABITANTS DU VILLAGE DE GRON	Association	250,00
65748		subvention de fonctionnement	ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE CE	Association	600,00
65748		subvention de fonctionnement	BRETAGNE VIVANTE	Association	200,00
65748		subvention de fonctionnement	BRIVET CANOE KAYAK ENTENTE SPORTIVE	Association	1 965,70
65748		subvention de fonctionnement	CAP LONGé	Association	600,00
65748		subvention de fonctionnement	COLLEGE RENE GUY CADOU	Département	3 500,00
65748		subvention de fonctionnement	CSM FOOTBALL	Association	19 609,41
65748		subvention de fonctionnement	CSM JUDO	Association	8 820,06
65748		subvention de fonctionnement	CSM SECTION GR	Association	4 665,04
65748		subvention de fonctionnement	GROUPE ANIMATION TOURISME DE MON	Association	5 000,00
65748		subvention de fonctionnement	GROUPEMENT PARENTS D APPRENTIS rescapés du bombardement du 9 n	Association	200,00
65748		subvention de fonctionnement	Flashmer Surfcasting Club Montoirin	Association	968,10
65748		subvention de fonctionnement	HANDI NAT REGION NAZAIRIENNE	Association	200,00
65748		subvention de fonctionnement	JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L'EST	Association	300,00
65748		subvention de fonctionnement	JEUNES TRAQUEURS D INFALUX	Association	500,00
65748		subvention de fonctionnement	LA BOUILLONNE	Association	2 800,00
65748		subvention de fonctionnement	LA CROISIERE DE PEN BRON	Association	500,00
65748		subvention de fonctionnement	LA STEPHANOISE BASKET	Association	6 245,38
65748		subvention de fonctionnement	LA STEPHANOISE GYM MASCULINE	Association	16 570,28
65748		subvention de fonctionnement	LA STEPHANOISE SECTION FLECHETTE	Association	1 936,19
65748		subvention de fonctionnement	LA STEPHANOISE SECTION GYM FEMIN	Association	9 233,80
65748		subvention de fonctionnement	LA STEPHANOISE SECTION HAND	Association	4 487,04
65748		subvention de fonctionnement	LA STEPHANOISE SECTION TENNIS	Association	2 870,66
65748		subvention de fonctionnement	LA TEAM 3D	Association	261,63
65748		subvention de fonctionnement	LES ARCHERS MONTOIRINS	Association	3 617,40
65748		subvention de fonctionnement	LES CANNONIERS DE MONTOIR	Association	484,05
65748		subvention de fonctionnement	LES HUMANITERRES	Association	300,00
65748		subvention de fonctionnement	MARCHE IMAGE	Association	500,00
65748		subvention de fonctionnement	MARINE ACCUEIL LOIRE	Association	1 000,00
65748		subvention de fonctionnement	MONTOIR ATLANTIQUE CYCLISME TRIATHON	Association	3 484,03
65748		subvention de fonctionnement	RUNNING		
65748		subvention de fonctionnement	MONTOIR GYM	Association	993,84
65748		subvention de fonctionnement	MONTOIR ST MALO TENNIS DE TABLE	Association	2 987,40
65748		subvention de fonctionnement	OASB OFFICE ANIMATION SPORTIVE	Association	14 099,16
65748		subvention de fonctionnement	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	Association	30 400,00
65748		subvention de fonctionnement	OSCM	Association	739 123,00
65748		subvention de fonctionnement	PETANQUE OLYMPIQUE MONTOIRINE	Association	2 420,24
65748		subvention de fonctionnement	PREVENTION ROUTIERE	Association	200,00
65748		subvention de fonctionnement	SAINTE NAZAIRE ASSOCIATIONS mille neuf cent un	Association	3 210,00
65748		subvention de fonctionnement	UNION CYCLISTE MONTOIRINE	Association	1 094,92

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.